

COMMISSION AFFAIRES PUBLIQUES

DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉNERGÉTIQUE, LA CAP S'EST FORTEMENT MOBILISÉE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2022 POUR CONTINUER À PROMOUVOIR SUR DE NOMBREUX DOSSIERS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES – Y COMPRIS FINANCIERS –, AUX NIVEAUX NATIONAL ET EUROPÉEN, LES INTÉRÊTS DES ADHÉRENTS EN TANT QU'ACTEURS INCONTOURNABLES POUR UNE MOBILITÉ DURABLE, INTELLIGENTE, SÛRE ET RÉSILIENTE.



La CAP a beaucoup œuvré, toujours en lien avec les autres commissions de l'UTP, pour que les transports publics et ferroviaires soient reconnus au plus haut niveau par les autorités nationales et européennes.

Principaux dossiers au niveau national

La CAP a joué un rôle clé pour préparer, faire connaître et défendre le manifeste de l'UTP adressé aux candidats aux élections présidentielle et législatives. La CAP s'est fortement mobilisée sur la question de l'investissement, et plus généralement du financement des transports publics, notamment autour de la préparation de la Loi de

finances rectificative 2022 et de la Loi de finances 2023. Sous l'égide de la CAP, l'UTP a lancé un nouveau groupe de travail dédié aux Affaires juridiques, et ce, pour assurer un meilleur suivi législatif et réglementaire des dossiers traités par la CAP, tels que la mise en œuvre de la refonte des droits et obligations

L'UTP a lancé un nouveau groupe de travail dédié aux Affaires juridiques

des voyageurs ferroviaires ou les aspects contractuels des contrats de service public. Sur les aspects sûreté, la CAP a suivi étroitement les travaux relatifs à la loi

dite « LOPMI » en portant notamment les messages de l'UTP auprès des parlementaires. Enfin, la CAP est restée active sur le sujet de la raréfaction de l'offre assurantielle.

Principaux dossiers au niveau européen

2022 a été une année riche avec un premier semestre marqué par la présidence française de l'UE. La CAP s'est fortement mobilisée sur la révision du Règlement transeuropéen de transport (RTE-T) avec la promotion de nombreux amendements visant à limiter l'impact financier de la mise en conformité de l'infrastructure et à renforcer la place du transport public dans la mobilité urbaine. La CAP a aussi été très proactive sur les futures initiatives de la Commission, telles que la révision de la certification des conducteurs de train, le calcul des émissions de CO₂ et la gestion des capacités ferroviaires.

Autre thème majeur, l'organisation des mobilités avec un travail important sur les révisions à venir des lignes directrices concernant le Règlement OSP et les aides d'État aux entreprises ferroviaires. Sur la mobilité durable, la CAP a suivi de près le Paquet « Fit-for-55 » et a continué à se mobiliser auprès des colégislateurs pour affecter de nouvelles ressources vers les transports publics et ferroviaires. De la même manière, la CAP a continué à être active sur les futures initiatives dans le champ du numérique (MDMS, MMTIS, ITS...). ●

LES MEMBRES

AGIR TRANSPORT
Caroline Couasnon
Roxane Viot

CARGOBEAMER
Tim Krasowka

COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS

Jean-Michel Augé

DB CARGO FRANCE
Jean-Yves Lhomme

ENTERPRISE

Aurélia Debru
Sandra Malumba

EPIC TISSÉO

VOYAGEURS

Dominique Montlaur
EUROPORTE/GETLINK

François Coart
EUROSTAR GROUP

Lorraine Choquart
Renaud Thillaye

KEOLIS

Maxime Gérardin
Laurent Gravier

Nicolas Péliissier
LE TRAIN

Xavier Hurteau
LISEA

Joaquim Godde
Hervé Le Caignec

RATP

Nicolas Blain
Muriel Grandguillaume

Julien Laurent
Julien Loknar

John-David Nahon
RATP DEV

Laure Boulard
RÉGIE DES TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS

Chloé Brisquet
Audrey Morlière

SNCF

Laurence Cour
Frédéric Froment

Elisa Gomez
Karine Grossetete

Sophie Lombard
Charlotte Morel d'Arleux

Laurence Nion
Jérémy Pélerin

Muriel Signouret
Cédric Verdeaux

SNCF GARES & CONNEXIONS

Marie-Reine du Bourg
Lætitia Guibout

SNCF LOGISTICS
Gaëlle Vantalon-Korovitch

SNCF RÉSEAU
Christophe Demirdjian

SNCF VOYAGEURS

Sylvie Charles
(Présidente de la Commission)

Anne Guéniot
TISSÉO VOYAGEURS

Dominique Montlaur
TRANSDEV

Laurent Bougard
Mihai Chirca

Laurent Mazille
Arthur Le Moal

TRENITALIA

Anne-Cécile Delbes
UTP

Marine Le Chapalain
Stéphanie Lopes d'Azevedo

Arthur Marsande
Karine Maubert

Jean-Philippe Peuziat
Charles-Édouard Roehrich
Florence Sautejeau



SYLVIE CHARLES

Présidente de la Commission et directrice Transilien, SNCF Voyageurs

« MOBILISER L'UNION EUROPÉENNE »

Quel bilan tirez-vous de la présidence française de l'Union européenne (PFUE) ?

La PFUE a été un moment clé, car les autorités françaises ont pu influencer sur l'agenda politique européen, et donc faire avancer certains sujets stratégiques pour notre secteur à l'instar du Paquet « Fit-for-55 » ou du Règlement RTE-T. À cette occasion, l'UTP a organisé le 1^{er} mars un événement labellisé PFUE suivi par plus de 370 personnes et qui a permis de faire passer aux institutions européennes les principaux messages du secteur.

Quelles sont les prochaines grandes échéances que la CAP va suivre de près ?

La Première ministre a récemment annoncé l'engagement du gouvernement de mobiliser l'Union européenne et les collectivités locales « pour réussir une Nouvelle Donne ferroviaire de l'ordre de 100 milliards d'euros d'ici 2040 ». Il s'agit du signal fort que le secteur attendait, mais il est désormais crucial que ces engagements ambitieux soient gravés dans le marbre, à tous les échelons, et ce, pour sécuriser un secteur qui se caractérise par des investissements au temps long. C'est un point sur lequel la CAP et plus généralement l'UTP continueront bien sûr à se mobiliser.